

d'information

Pour vos objets usagés, pensez aux associations locales

Vous souhaitez vous débarrasser de vos objets, meubles, livres usagés ? Pensez aux associations locales ! Développer la réutilisation par le don aux structures, c'est aussi réduire les déchets sur le territoire.

- ***Pour vos vêtements*** : des conteneurs de l'association **Frip'Art** (295, rue de la Croix Briffault, Vendôme, 02-54-73-94-12) sont disponibles dans les déchetteries de Vendôme, Naveil et Saint Ouen.
- ***Pour vos meubles*** : pensez à l'association **EFI 41** (54, avenue Jean Jaurès, Vendôme, 02-54-73-90-04), à **la Croix Rouge** (21, rue du Commandant Verrier, Vendôme, 02-54-77-06-78) et au **Secours Catholique** (17, rue Maryse Bastié, Vendôme, 02-54-77-89-90).
- ***Pour vos livres*** : des conteneurs sont à votre disposition dans toutes les déchetteries du syndicat. Récupérés par **I'USV Boxe**, ces livres sont revendus à la Bourse aux livres annuelle organisée par l'association.

Certains objets, tels que les jouets ou les appareils électroménagers encore en état peuvent également intéresser ces associations.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec les différentes structures !

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Depuis plusieurs années, Val Dem a mis en place la distribution et la collecte de boîtes à aiguilles pour les usagers du territoire. Considérés comme dangereux, ces déchets doivent faire l'objet d'une collecte spécifique.

Ces boîtes sont disponibles dans les déchetteries de Vendôme et de Morée aux dates suivantes :

- Samedi 2 octobre de 10h à 12h à Vendôme
- Lundi 4 octobre de 10h à 12h à Morée
- Samedi 6 novembre de 10h à 12h à Vendôme
- Samedi 4 décembre de 10h à 12h à Vendôme

Les boîtes à aiguilles peuvent également être retirées auprès des pharmaciens.

Pour tout renseignement, contactez le syndicat au 02 54 89 41 17.



Les boîtes à aiguilles

Les éco-labels

Aujourd'hui, de plus en plus d'éco-labels fleurissent sur les produits courants. NF environnement, point vert, éco-label européen... Comment s'y retrouver parmi tous ces logos ? Voici une petite liste des éco-labels les plus utilisés en matière d'impact sur la production de déchets, et leur signification :



Les labels « **NF Environnement** » et « **l'éco-label européen** » garantissent le respect de critères environnementaux. L'impact environnemental du produit et de l'emballage, tout au long du cycle de vie, est réduit.



Le « **point vert** » ne signifie pas que l'emballage est recyclable, mais que l'entreprise qui fabrique le produit participe au traitement de l'emballage, par le biais du versement d'une contribution financière à l'organisme Eco-Emballages.

Le « **cercle de Moebius** » est utilisé pour signifier que le produit ou l'emballage est recyclable. Il peut aussi être utilisé pour les produits conçus à partir d'un certain pourcentage de matières recyclées (ce pourcentage apparaît alors au centre du logo).



Produits jetables contre produits réutilisables

Les produits jetables ont le vent en poupe : facile d'utilisation, permettant la juste dose, ces produits ont un impact réel sur l'environnement ! Plus nombreux à l'achat, ils deviennent aussi plus nombreux dans nos poubelles.

En plus de générer plus de déchets, ces produits se révèlent souvent plus chers sur le long terme :

PRODUITS JETABLES



Gobelet jetable :

- 1 utilisation
- prix : 0,015 euros

Lingette jetable

- 1 utilisation
- prix : 0,35 euros

Papier essuie-tout

- 1 utilisation
- prix = 0,70 euros le rouleau

Café en dosette

- 1 utilisation
- prix au kilo en dosette = 18,50 euros le kilo

PRODUITS REUTILISABLES



Gobelet réutilisable : Verre :

- 100 utilisations
- utilisation : illimitée
- prix : 0,25 euros
- prix : 3 euros

Lingette micro-fibre

- 500 utilisations
- prix : 5 euros

Torchon

- utilisation : quasiment illimitée
- prix : 1 euro

Café filtre

- 1 utilisation
- prix au kilo en paquet = 12,40 euros le kilo

Les prix sont donnés à titre indicatif